



## RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES PREAVIS 02/2016

### Assainissement secteur Louche / Combe

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Ont été convoqués le 11 avril 2016 à la séance de présentation du présent préavis :

Bureau du Conseil	M. A. Roth, Président M. M. Markides Mme P. Salathé
<i>Excusés</i>	Mme V. Rodondi, Vice-présidente M. J.- M. Mayor, secrétaire
Municipalité	M. G. Muheim, Syndic Mme Ch. Dupertuis Mme N. Greiner-Meylan Mme C. Schiesser M. Ph. Michelet
Service technique	M. B. Burri
Commission des finances	M. J.-P. Bolay, Président Mme L. Boujon M. M. Henchoz M. J.-M. Pasche <i>Excusée</i> Mme Ch. Juillerat
Commission technique	M. P. Girard M. P. Latorre M. F. Michaud

### Préambule

Suite à des incidents survenus en 2014 sur le collecteur évacuant les eaux usées du quartier Louche/Combe, des investigations par caméra ont été menées par l'entreprise Liaudet Pial. Le rapport en résultant a démontré que des travaux étaient nécessaires dans un délai relativement court, le tronçon concerné étant très endommagé, que ce soit par les mouvements de terrain (fissures) ou l'environnement (racines).

Au vu du dossier très complet, nous constatons que les travaux à effectuer se situent sur des parcelles en pente, cela contraignant à un travail par tronçon, en dévers, plus onéreux.

On se souviendra par ailleurs qu'il s'agit là du plus ancien collecteur de la commune.



## Commentaires de la Commission des finances sur le préavis

Conformément à la Loi sur les marchés publics, l'adjudication de ce mandat à fait l'objet d'un appel d'offres et l'entreprise choisie (JPF Construction SA) est celle ayant soumis l'offre la plus avantageuse, qui inclut un rabais ainsi qu'un escompte pour paiement à 30 jours. Il est à noter que, cette entreprise ayant entrepris précédemment d'autres ouvrages sur notre territoire, elle dispose d'une bonne connaissance de ce terrain difficile.

### Analyse des montants

Frais déjà engagés	<b>CHF 22'557.70</b>	Ne peuvent plus évoluer
Soumission de génie civil	CHF 630'125.00	Selon devis
Total de la soumission	CHF 653'585.80	Selon devis
Réserve pour travaux en forage dirigé	CHF 100'000.00	Seront mis en oeuvre en cas de difficulté technique
Travaux de défrichage/abattage d'arbres	CHF 10'000.00	Réserve si obligation d'abattre de grands arbres
Remise en état des parcelles, plantations	CHF 60'000.00	Estimation pour env. 20 parcelles privées
Honoraires et frais administratifs	CHF 45'000.00	
Honoraires du géomètre	CHF 5'000.00	
Divers et imprévus 10%	CHF 87'000.00	Réserve
Montant total TTC	CHF 983'443.50	
Montant total TTC arrondi	CHF 985'000.00	L'arrondi constitue une réserve supplémentaire de CHF 1'567.00

Nous constatons que plusieurs montants constituent des réserves et qu'il n'est pas certain qu'ils soient utilisés. La Commission des finances espère donc que la facture finale sera inférieure au crédit d'investissement demandé, tout en étant consciente que la nécessité de ces travaux ne peut être mise en question et que la remise en état des parcelles traversées doit être effectuée de manière adéquate.

Un montant de CHF 500'000.00 figure dans le tableau d'investissement prévisionnel 2015/2021 pour l'assainissement et la mise en séparatif du secteur Louche/Combe. Il se basait sur un coût linéaire de terrain plus facile.

La durée d'amortissement de 30 ans est la durée usuelle pour ce type d'ouvrage.

## Conclusions de la Commission des finances

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances unanime se rallie aux conclusions du **préavis 02/2016** et vous propose de les accepter sans modification.

Pour la Commission des finances :

Jean-Pierre Bolay, Président, Lucienne Boujon, Rapporteur, Michel Henchoz, Christine Juillerat, Jean-Marc Pasche

Fait à Belmont-sur-Lausanne, le 19 mai 2016